

BURGNAC

JANVIER 2025



BULLETIN MUNICIPAL

LE MAIRE, LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LE PERSONNEL DE BURGNAC
VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE.





ACHAT - VENTE
DE PRODUITS DIVERS

DORANATH

Siret 929 839 397

EI SOLA DIKONDI Joseph
Chef d'entreprise

tél. +33 6 83 52 06 40
doranath@orange.fr

50, rue des chênes verts
87800 BURGNAC FRANCE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - NEUF & RÉNOVATION

PIERRE BAYLE

BAYLEMACONNERIE@HOTMAIL.COM

06 07 15 67 22

BAYLE
MAÇONNERIE

Api

LES SUPER SUPÉRETTES

Centre Bourg de BURGNAC
102 route de Beynac



AGENCE RÉGIONALE D'INCENDIE
2 rue G.Lussac 87240 AMBAZAC / 06 70 48 44 96

ATELIER TECHNIQUE
ATR
N°1
REGIONAL

ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS 1997
Ouvert 6j/7

- VENTE ÉLECTROMÉNAGER
- PIÈCES DÉTACHÉES & ACCESSOIRES
- DÉPANNAGE DOMICILE / ATELIER
PARTICULIERS / PROFESSIONNELS

1 route de l'Aiguille, Les Farges - 87800 BURGNAC
contact@creche-la-libellule.fr

06 26 88 13 92
05 55 09 35 90

www.creche-la-libellule.fr

paulo TAXI

- Véhicules adaptés à vos besoins
- Transports Toutes Distances
- Transports privés: Gare - Aéroport
- Transports de colis
- Conventionné Par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules Adaptés aux Handicapés

3 Communes de stationnement : BURGNAC - MEILHAC - ST MARTIN le VIEUX

Port. 06 87 35 10 80
Tél. 05 55 58 35 56 paulotaxi@orange.fr

VEYRIER HABITATION

UN PROJET
DE CONSTRUCTION ?

- Maçonnerie
- Rénovation
- Isolation par l'extérieur
- Façade
- Neuf

06 77 09 98 27
VEYRIER-HABITATION.FR

Cabinet Lehmann

Depuis 1998 à votre service
(Archives CHAUVEAU, GEHL, MARCHAND, PANET, SARAZY)

12, rue de la Fonderie
87000 LIMOGES

sarl.lehmann.geometre@wanadoo.fr

> GEOMETRE EXPERT
Bordage, Division foncière,
Copropriété, Division en volumes

> INGENIERIE VRD
Lotissement, Assainissement, Eau
Potable, Voie, Aménagement urbain

05 55 79 21 29

> TOPOGRAPHIE
Terrain et Bâtiments, Ouvrages d'Art,
Nivellement, Scanner3D

Miléna
MARCILLAUD
Conseillère en immobilier

06.42.14.13.86
milena.marcillaud@iadfrance.fr
Aixe-Sur-Vienne (87)
iadfrance.fr

Suivez-moi

Jérémy Choquet
Désinsectisation
Guêpes et frelons
cafards, chenilles
Enlèvement
Abeilles

Interventions à 50km autour de Jourgnac
06 88 77 50 62

**BIENVENUE
à la ferme**

**VENTE DIRECTE
À LA FERME**

**Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 9h à 12h30**

PENSEZ À COMMANDER !

Tél. 05 44 24 56 68

**la Ferme
de SARGNAT
VIANDES FERMIÈRES**

@Lafermedesargnat

Sargnat, 87700 ST-MARTIN-LE-VIEUX / lafermedesargnat@gmail.com

Le St Fortunat
Traiteur - Restaurant
Bar - Tabac
37 Place du Général de Gaulle
87230 FLAVIGNAC
05 55 39 11 10

The logo for CMCTP 87 is positioned at the top left of the page. It consists of a red square icon to the left of the website address 'www.cmctp-87.fr'. Below this, the letters 'CMC' are written in a large, bold, black sans-serif font. To the right of 'CMC', the letters 'TP' are written in a smaller, red sans-serif font. Below 'CMC TP', the words 'Travaux Publics & Particuliers' are written in a smaller, black sans-serif font.

LEGER Anthony

Elagage et abattage
d'arbres dangereux

Entretien Parcs & Jardins

Ramonage, Nettoyage

Toiture, Façades

DEVIS GRATUIT

**ELAGAGE
ABATTAGE
TAILLE DE HAIES**

06 75 67 33 13

SARL FIRBEIX FIOUL
Fioul – Huile – Bois de chauffage

.....

Arnaud AMBERT
Gérant

Pauliac
24450 FIRBEIX

06 82 59 66 07
05 53 52 03 56

firbeix.fioul@orange.fr



MENUISERIES PVC - ALU - BOIS

**EURL
M.
E.
B.**

**L'ouverture
au confort !**

**FENÊTRES
PORTES
VOLETS
PORTAILS
VERANDAS
STORES**

06 84 50 13 54

PASCAL RASSAT

57 Avenue Jean Jaurès - 87230 CHÂLUS

LE MOT DU MAIRE



Chers amis,

Alors que nous tournons la page de l'année 2024, nous nous interrogeons sur les souvenirs qu'elle laissera dans nos mémoires collectives.

Cette année a été marquée par des événements exceptionnels : des records en matière de météo et de pluviométrie, des défis politiques tant en France qu'à l'étranger, la poursuite de conflits majeurs, mais aussi des moments de joie avec les Jeux Olympiques et les records de médailles pour notre pays. Nous avons également assisté à la reconstruction de Notre-Dame, un symbole de résilience et d'espoir.



Michel REBEYROL

Au niveau communal, 2024 a également été une année de records. Nous avons conduit un nombre exceptionnel de chantiers, tous visant à améliorer notre cadre de vie et à renforcer notre communauté. Parmi les réalisations phares, je veux citer : l'aménagement du Bois de Bos Foulu en parcours sportif qui offre désormais aux habitants un espace de loisirs et de bien-être, la réhabilitation du hameau des Farges qui a permis à ce hameau cher à notre histoire de retrouver tout son charme, la création d'un cheminement piéton le long de la Route de l'Aiguille favorisant la sécurité et l'accessibilité pour tous, la modernisation de l'éclairage public avec des LED et une extinction nocturne qui témoigne de notre engagement pour un développement durable et une gestion responsable de nos ressources et enfin le renforcement de la défense extérieure contre l'incendie qui permet d'assurer la sécurité de notre commune face aux risques croissants.

Ces réalisations ne sont qu'un aperçu des nombreuses actions que vous découvrirez au fil de votre lecture. Chaque initiative, chaque chantier, a été pensé pour répondre à vos besoins et améliorer notre quotidien.

Je souhaite adresser **mes plus vifs remerciements à l'équipe municipale et principalement à mes adjointes, adjoints et conseillère déléguée** qui ont dû, tout au long de cette année, s'impliquer encore plus longuement dans la programmation et le suivi de ces chantiers afin d'en assurer leur bon déroulement.

De plus, ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le soutien précieux de nos deux grands partenaires, l'État et le Conseil Départemental. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements, d'autant plus que les nouvelles dispositions budgétaires pourraient restreindre ces subventions à l'avenir.

D'ores et déjà, réservez votre journée du 24 mai 2025, une grande manifestation inaugurale de ces équipements aura lieu sur le site du parcours sportif de Bos Foulu.

L'année 2024 a également été riche en animations orchestrées par la municipalité et nos associations locales. Je tiens à **remercier chaleureusement les Présidents et les membres des sept associations communales qui animent notre commune** en offrant des moments de convivialité à nos habitants et participent ainsi à son dynamisme ; votre engagement est précieux.

Je souhaite également **saluer les nombreux bénévoles qui se sont mobilisés autour de projets fédérateurs**, tels que le débroussaillage et le nettoyage du Bois de Bos Foulu dont vous retrouverez l'épopée en pages 14 et 15, ainsi que les grandes causes nationales comme Mars Bleu, Octobre Rose et le Téléthon. Votre dévouement fait la force de notre communauté.

Notre offre de services continue de s'étoffer. La superette Api, implantée il y a un an, monte en puissance mais chacun d'entre nous doit jouer le jeu pour la conserver. Par ailleurs, avant l'été, nous avons pu voir aboutir la mise en service de deux machines à pizza, qui rencontrent un franc succès.

Les résultats du recensement de 2023 nous ont été communiqués. Nous avons appris que, sur ces bases, la population de notre commune avait été étalonnée à **876 habitants** avec effet au 1er janvier 2022. En 2024, nous avons enregistré 8 naissances, mais également un nombre de décès plus élevé que d'ordinaire. Le contexte national et international freine le marché de la construction mais, au fil des cessions de logements anciens, nous accueillons de nouveaux ménages.

Nos actions en faveur des seniors et de la jeunesse se poursuivent avec dynamisme. De nombreuses activités sont proposées aux seniors : ateliers d'animation, ateliers informatique, nombreuses activités du Club des aînés, séances de gym douce, actions citoyennes, etc. Parallèlement, nous mettons tout en œuvre pour offrir le meilleur accueil à nos enfants, en optimisant notre Regroupement Pédagogique Intercommunal et en soutenant, via les services de la Communauté de Communes du Val de Vienne, les structures d'animation et d'accompagnement des jeunes et des adolescents.

Nos agents communaux, techniques, scolaires et administratifs, œuvrent quotidiennement au service de notre collectivité. Leur leitmotiv : vous offrir un cadre de vie agréable, des services accessibles et qui répondent à vos besoins. **Je tiens à les remercier toutes et tous pour leur professionnalisme et leur disponibilité.**

Je vous invite à poursuivre votre lecture pour découvrir plus en détail les actions menées cette année et quelques-unes à venir.

Enfin, je souhaite adresser une pensée bienveillante à toutes les personnes isolées, à celles qui traversent des moments difficiles, ainsi qu'à celles qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

Au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous présente nos voeux les plus sincères pour une année 2025 pleine de joie, de santé et de prospérité.

Ensemble, continuons à œuvrer pour préserver le cadre de vie de notre commune.

Bien chaleureusement,



SOMMAIRE

■ Mot du maire 4-5	■ Projets 25-26
■ Informations générales 6-10	■ Vie scolaire 27-30
■ Évènements 2024 11-17	■ Communauté de communes ... 31-32
■ Budget communal 2024 ... 18-19	■ Vie associative 33-38
■ Travaux 2024 20-24	■ État Civil 2024 38

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez votre nouvelle adresse à tous vos correspondants.

Régulièrement les secrétaires de mairie reçoivent des demandes de prestataires diverses (caisses de retraite, assurances...) concernant l'adresse de Burgnacais car ils n'ont à leur disposition que l'ancienne adresse. **Aussi, merci de bien vérifier que vous ayez fourni à tous votre nouvelle adresse administrative.**

Si besoin, le secrétariat peut vous fournir une nouvelle « Attestation de changement d'adresse pour raison administrative ».

Installation de 2 machines à pizzas

Vous êtes nombreux à les avoir déjà testées et approuvées !

2 machines à pizzas JUST QUEEN ont été installées à Burgnac : une dans le bourg à côté de la supérette et une aux Farges.

Fini de courir lorsque vous avez envie de vous faire une soirée pizza.... En quelques clics et quelques kilomètres seulement, voir quelques mètres pour certains, les pizzas sont prêtes à être dégustées !

Vous appréciez le côté pratique, la rapidité et la qualité. Le choix est large et vous pouvez même vous faire plaisir avec une gaufre pour le dessert.

Depuis chez vous ou depuis votre travail, vous les commandez sur l'application JUST QUEEN en choisissant l'heure à laquelle vous les voulez. Vous pouvez également les acheter directement sur la machine. Le temps de faire un petit tour dans la supérette API si vous êtes dans le bourg, et hop... elles vous attendent, toutes chaudes... ou froides si vous préférez les faire cuire à la maison.

La machine à pizza, l'essayer c'est l'adopter !

Pour en savoir plus sur le fonctionnement, reportez-vous au Guide Pratique de Burgnac



Incidents

MERCI à tous les Burgnacois qui, partout sur la commune, nous font remonter les problèmes rencontrés et nous aident ainsi à améliorer la sécurité et la vie de chacun.

Quelques exemples de signalements réalisés cette année : arbres tombés, branches menaçant de casser, accidents de la route, dépôts sauvages, borne incendie cassée...

Pour alerter la municipalité :

- Mairie : 05.55.58.11.52

En dehors des heures d'ouverture de la mairie :

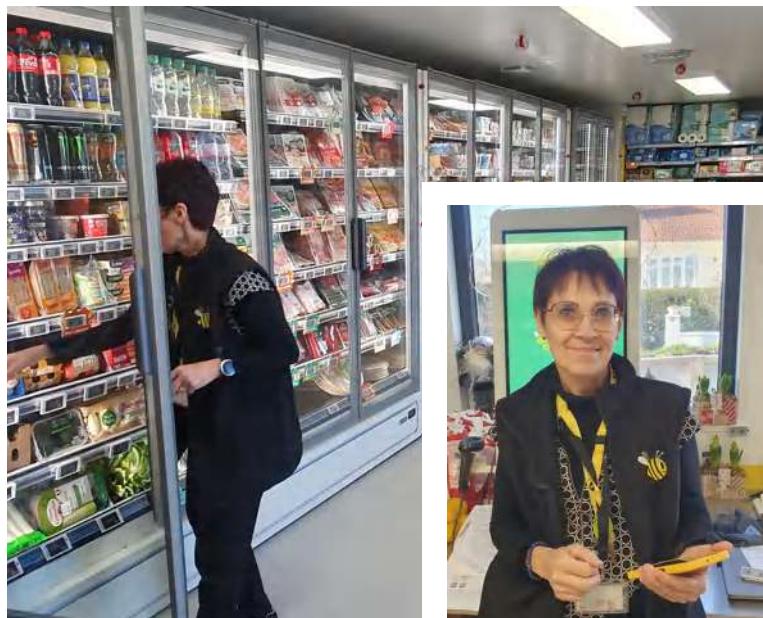
- Signalement non urgent : mail à mairie@burgnac.fr ou laisser un message vocal sur le répondeur de la mairie. Vous pouvez également utiliser l'option Signaler sur Intramuros
- Signalement urgent : appeler l'élu d'astreinte au 07.85.55.73.57.



Supérette API



Ce qui surprend en visitant la supérette c'est le **nombre important et la diversité des produits proposés** dans cet espace optimisé et surtout **les prix relativement bas**. En effet on s'attend à des prix comparables à ceux d'un petit magasin de ville et bien non... **les prix sont ceux de l'hypermarché Carrefour**. Et API se bat chaque jour pour les faire baisser : 35 prix en baisse en décembre et encore beaucoup d'autres à venir.



Une nouvelle « Apicière »

Fin 2024, **Véronique** a pris la gestion de la supérette de Burgnac. Ce qui marque c'est sa jovialité, son enthousiasme et son énergie.

Elle passe chaque jour (sauf le dimanche) réapprovisionner et réagencer les rayons, ranger et nettoyer la supérette.

Véronique essaye au maximum de s'adapter aux besoins et à la demande des clients qui n'hésitent plus maintenant à noter, sur le cahier mis à disposition, leurs remarques et besoins.

Elle travaille à la venue de produits de proximité : ainsi, on trouve déjà du porc de la ferme LAMBAUDIE de Flavignac, du miel de D. BUISSON de Burgnac, des baguettes de la boulangerie DELURET d'Aixe sur Vienne (livrées quotidiennement avant 9h30 sauf les dimanches). Et d'autres producteurs ont été contactés.

Tout au long de l'année, Véronique essayera de proposer des produits adaptés : des produits de fête pour Noël, des chocolats à Pâques, des fleurs de saison (compositions de jacinthes en fin d'année)... Elle a prévu de réagencer le magasin et d'offrir plus de produits.

Le plus dur à gérer pour Véronique est la demande aléatoire. Pour éviter de jeter, elle gère chaque jour les produits à dates courtes et les propose à la vente à prix cassés.



Une question, un problème...

N'hésitez pas à communiquer avec l'Apicière via le cahier mis à disposition (à droite de la caisse) ou venez à sa rencontre directement à la supérette **tous les mercredis et vendredis de 8H45 à 10H45**.

API : 05 56 81 82 13

Du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Pour en savoir plus sur son fonctionnement

La supérette est accessible de **5h à 22h et 7 jours sur 7 toute l'année**.

Pour les modalités d'utilisation, reportez-vous au Guide Pratique de Burgnac.



Autour de la supérette et de la machine à pizzas, merci de **limiter au maximum les nuisances** :

- **sonores en éteignant le moteur** de votre véhicule
- **en stationnant correctement** pour laisser le passage des automobilistes vers la salle des fêtes et vers l'écopoint situé Chemin des Écureuils
- **en ne jetant pas sur place l'emballage** de vos achats.

Ateliers d'animation pour les 60 ans et plus

Depuis 3 ans, les mardis entre 14h30 et 17h00, avec le concours financier du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, la municipalité confie à l'Association D'aide Aux Personnes À Domicile (ADPAD) l'organisation et l'animation d'ateliers d'animation à destination des personnes âgées de 60 ans et plus.

Ces moments d'échange et de plaisir ont pour objectif de maintenir le lien social et prévenir la perte d'autonomie.



Au programme de ces après-midis conviviaux : ateliers créatifs, jeux de société, activités physiques adaptées...

2 nouveautés en 2024 :

- Un concours « inter-ateliers silver geek » qui s'est déroulé à Limoges le 28 février. Dans la bonne humeur, les seniors de Burgnac, coachés par des jeunes, ont participé à une compétition de jeux vidéo.
- Un atelier de sophrologie qui a rencontré un vif succès.



Jusqu'à présent ces ateliers étaient gratuits mais à partir de cette année 2025, l'ADPAD demande **une cotisation annuelle de 50 euros** à chaque participant afin de garantir la pérennité de ces activités et de continuer à offrir un service de qualité à tous les participants.

La mairie maintient la gratuité de la salle des fêtes.

N'hésitez pas à venir partager ces moments de détente qui se clôturent par une gourmande collation.

Renseignements et inscriptions auprès de mairie ou de Mme CIBERT (ADPAD) 06 33 87 92 04

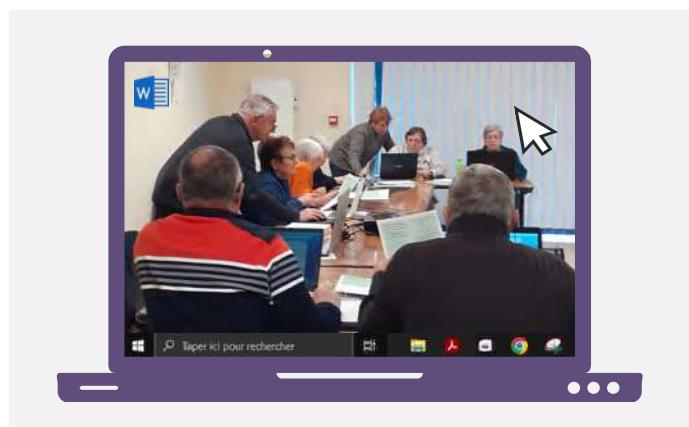
Les élus tiennent à remercier l'animatrice Marie-Line REIX pour son investissement.

Ateliers numériques

Pour la quatrième année consécutive, la municipalité a mis en place des ateliers informatiques, les jeudis des semaines impaires de 14h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) à la Maison des associations.

Ouverts à tous et gratuits, ces ateliers sont encadrés par deux bénévoles :

Simone BUISSON et Bernard TROADEC.



Un programme différent à chaque cours et défini à l'avance est proposé ; les animateurs essayant de répondre aux besoins de chacun.

Les participants pourront apprendre à :

- gérer leur messagerie : joindre un fichier ou une photo au message, transférer et répondre à un message
- créer un sous dossier sous l'explorateur et y déposer une pièce jointe
- sauvegarder les photos du téléphone sur l'ordinateur
- élaborer le calendrier 2025
- etc.

Chaque cours se termine par un moment convivial.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Diminution des quotas d'apport de végétaux en déchèterie

Depuis le 1er janvier 2025, les apports de végétaux dans les déchèteries SYDED du département sont désormais limités à :

- 10 passages annuels
- et 5m³ maximum par foyer et par an.

En réduisant la quantité de déchets verts produite, en optimisant les déplacements et en soutenant des solutions alternatives, nous pouvons contribuer à la protection de l'environnement et à la maîtrise des coûts de gestion. Les tontes, feuilles, branches sont de véritables ressources pour le jardin aussi adoptez des pratiques durables pour la gestion de ces végétaux. Le SYDED vous accompagne pour valoriser vos végétaux à domicile : aides au broyage et au compostage, formation au jardinage naturel...

Plus d'informations dans le Guide Pratique de Burgnac et sur le site du SYDED : www.syded87.org/fr/reduire/valoriser-nos-ressources-naturelles



Candidature à « Village étoilé »

La modernisation de l'éclairage public avec le passage en LED de tous les points lumineux de la commune, décrite page 20, nous permet, entre autres, de protéger la biodiversité ; un éclairage public trop agressif peut en effet créer une pollution lumineuse qui perturbe la vie nocturne.



Un dossier a été déposé afin d'obtenir le label national des « villes et villages étoilés » proposé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) qui valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne. L'ANPCEN propose une approche globale, prenant en compte à la fois les enjeux de biodiversité, de confort et sécurité, de sommeil et santé des habitants, les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairage.

À l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous ne savons pas encore si notre commune sera retenue, mais nous avons de bonnes raisons d'y croire.

Poème de Christian N'SKI
poète local

Voyages

Si s'enfuir c'est mourir... Partir c'est revenir
Partir... c'est déjeuner de l'aurore et souper du crépuscule
C'est respirer le soleil et s'enivrer de la lune
Partir c'est faire le vagabond...
C'est comprendre une chanson.

Partir c'est aller d'un monde touché, vers un monde senti
C'est regarder son nez en se mettant au lit.
Partir c'est un billet pour il... pour elle... pour l'inconscient
C'est se regarder naître, sans l'ombre de ses parents.
Partir c'est revenir vers soi... avec moi pour tout bagage,
Où mon ventre et mon sac s'accordent pour le partage.
Partir c'est prendre une monture que l'on ne maîtrise pas,
C'est poster un silence... du timbre de la voix.

Partir c'est emporter l'histoire vers une autre destinée,
C'est gagner sur le temps sans l'avoir acheté.
Partir c'est oublier de mettre le réveil à l'heure,
C'est manger du pain sec et oublier le beurre.

Partir c'est changer d'ombre sous un soleil éteint,
Et projeter au sol son invisible destin.
Quand tu m'emportes encore dans tes bras grands ouverts
Ce tout hier jauni... alors redevient vert.

Burgnac, Novembre 2024
Christian N'ski



Intégration des biens de section du hameau du Petit Chalier dans le patrimoine communal

Le hameau du Petit Chalier disposait de deux biens de section, propriété de la commune mais dont les habitants avaient la jouissance.

L'un de ces biens constituait, jusque dans les années 90, la décharge municipale. Il avait été réhabilité lors de la mise en place du ramassage des déchets en porte à porte et l'ouverture des déchèteries. Or, en 2023, nous avons constaté que la clôture avait été enlevée et que des déchets verts et des sacs d'ordures ménagères y étaient entreposés !

L'autre bien constituait, en partie, l'assiette de la route du Cramoulou.

Il était donc nécessaire d'intégrer ces 2 biens dans le patrimoine de la commune, afin, d'une part, d'être conforme aux lois et règlements régissant les dépôts de végétaux et autres déchets et, d'autre part, de pouvoir (enfin !) régulariser l'assiette de la voie communale VC 206, Route du Cramoulou.

La procédure d'intégration a donc été engagée par délibération du conseil municipal du 27 novembre 2023. Elle s'est poursuivie par une parution de l'annonce légale le 23 février 2024 et s'est concrétisée par l'arrêté préfectoral du 13 mai 2024.

Régularisation de voiries communales : route du Petit Chalier et route du Cramoulou

Ouverte dans les années 70, la VC 206 nommée Route du Cramoulou possédait une partie de son assiette sur des terrains privés.

Au fil des mandats successifs, des acquisitions ont été réalisées mais, faute de régularisation complète, l'emprise de cette voie communale n'a pas pu être transférée dans le domaine non cadastré de la commune (domaine public routier). Cette voie n'apparaît donc pas dans son emprise réelle sur les documents cadastraux.

Cette situation posait un problème de responsabilité. En effet, la voie communale étant construite sur des parcelles privées, une recherche en responsabilité, à l'occasion d'un accident de la circulation, aurait pu attirer de graves ennuis aux propriétaires.

Il a donc été nécessaire d'acquérir 4 parcelles de terrain pour le prix d'un euro pièce, afin que la commune en soit propriétaire. Il en a été de même pour un des biens de section du hameau du Petit Chalier.

Les actes ont été conclus en octobre et novembre 2024 et les opérations de transfert dans le domaine public routier de la commune sont en cours. Remercions ici les 4 propriétaires concernés qui ont bien voulu se prêter au jeu de ces cessions.





Le 5 janvier 2024, le maire, l'équipe municipale et les agents communaux ont présenté leurs vœux aux habitants et acteurs locaux.

Après avoir salué l'assistance puis présenté les agents et les élus communaux, Michel REBEYROL a mis l'accent sur les différentes réalisations faites en 2023. Il a également fait état des travaux en projet qui devraient voir le jour en 2024 :

- Fin de l'aménagement du hameau des Farges
- Travaux de la liaison piétonne
- Aménagement du parcours sportif
- Modernisation de l'éclairage public
- Maillage de défense extérieure contre les incendies.

Michel REBEYROL a remercié les membres des huit associations communales saluant ainsi l'esprit de cohésion qui règne dans la commune, avec une mention spéciale aux bénévoles qui travaillent dans l'ombre, notamment lors de l'aménagement du parcours sportif.

Il a ensuite remis un bouquet à Annabelle ALAVOINE, qui a quitté le poste de secrétaire de mairie de Burgnac pour rejoindre la Communauté de Communes du Pays de Néron-Monts de Chalus, transmettant le relais à sa remplaçante Émilie FUSIL. Cette cérémonie a été clôturée par un sympathique buffet préparé par les élus.

Repas et colis des ainés : une tradition qui perdure

Le samedi 27 janvier, 69 personnes ont répondu présent à l'invitation de la municipalité et de l'association Jeunesses d'Antan pour le repas des aînés. Le repas proposé par Le Saint Fortunat de Flavignac a fait l'unanimité autour de la qualité du menu et du service. Ce moment partagé est toujours l'occasion de retrouvailles dans une ambiance festive et chaleureuse : chansons, danses et parties de cartes ont égayé l'après-midi.



Les seniors de plus de 75 ans n'ayant pu participer à ce repas ne sont pas oubliés. 35 colis (18 couples et 17 individuels) ont été distribués au domicile des seniors par les élus. Chaque année, le contenu de ces colis est soigneusement choisi et se compose de délices festifs.



Burgnac a vécu au rythme de la couleur bleue pendant le mois de Mars



Samedi 16 mars, en partenariat avec l'ADPS (Association De Prévoyance Santé) et avec la participation des associations locales, les Amis des Chemins de Saint Médard, les clubs de Gym Volontaire et Jeunesses d'Antan, la commune a relayé l'action autour de la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.



L'après-midi a débuté par une exposition de voitures anciennes, du club de Saint Priest sous Aixe, fil conducteur de l'animation entre quelques communes avoisinantes.

Puis une randonnée a réuni une quarantaine de marcheurs venus profiter d'un temps clément pour se retrouver et donner leur obole à cette cause médicale, reversée en totalité à la Ligue contre le cancer.

Au retour, un rafraîchissement et un goûter reconfortant, offerts par Api Ma supérette, les attendaient.

Le point d'orgue de cette journée a été la conférence du Dr JOUANNETAUD, médecin de prévention, sur le thème « prévention et dépistage du cancer colorectal ». Un échange fructueux entre le médecin et les participants a permis à chacun de repartir avec des réponses à leurs questions.

Un grand merci à tous pour cette mobilisation d'envergure.



Weekend « Octobre Rose » les 12 et 13 octobre

Pour la quatrième année, une vingtaine de bénévoles a réalisé des bonnets chimio lors de l'atelier du samedi 12 et durant tout le mois d'octobre.

Ce sont 106 bonnets qui ont ainsi pu être remis aux centres de soins du département pour être distribués gratuitement aux femmes victimes d'un cancer du sein.

Merci aux participants de ce challenge ainsi qu'à tous ceux qui ont fait don de t-shirts et tissus.

En 2025, l'atelier Octobre Rose aura lieu le samedi 11 octobre ; réservez votre date !



Dimanche 13 octobre à 15H, un concert de Lucas FANCHON au profit de la Ligue contre le cancer de la Haute-Vienne a été organisé par la municipalité ; chaque spectateur étant libre de donner ce qu'il voulait.

Malgré un temps magnifique qui incitait à plutôt profiter du soleil (rare depuis quelques temps), 60 personnes sont venues assister au concert et passer un très bon moment.

A noter que le matin, 6 personnes, de 10 à 80 ans, avaient participé à l'atelier chant proposé par Lucas, également coach vocal. Parmi ces participants, étaient présents **2 Burgnacois, Paul SOTTE et Andrès NAVARRO**, qui sont montés sur scène en première partie du concert et ont été très applaudis. Bravo à eux pour leur prestation et leur courage.



Théâtre d'improvisation

Lors des vacances de Pâques, les adolescents du Pôle Jeunesse de la Communauté de Communes du Val de Vienne ont suivi un stage de théâtre d'improvisation animé par une professionnelle, comédienne et intervenante en théâtre d'improvisation, Chloé VANNET.

Ce stage s'est conclu le 19 avril par une représentation, gratuite et ouverte à tous, à la salle des fêtes de Burgnac. Les Burgnacois avaient été conviés via les canaux numériques de la commune.

La soirée s'est poursuivie par un débat parents-ados autour du thème des écrans, des jeux vidéo et de leurs impacts, animé par Sylvain BUTHAUD de la société N'Tech Conseil.

Les ados très impliqués ont pu mettre en pratique ce qu'ils avaient appris et ont vivement participé aux débats ludiques proposés sous forme de quiz.



Élections législatives

Le 9 juin 2024, soir du résultat des élections européennes, le président de la République Emmanuel MACRON a pris la décision de dissoudre l'Assemblée Nationale. Des élections législatives anticipées ont dû être organisées les 30 juin 2024 (1er tour) et 7 juillet 2024 (2nd tour).



Ceci a eu pour conséquence la réquisition de la salle des fêtes, entraînant l'annulation des réservations de celle-ci et la nécessité de réorganiser les plannings du personnel communal et la mobilisation des élus en cette période estivale.

Malgré toutes ces contraintes, les élections se sont parfaitement déroulées et le taux de participation a été très élevé :

- 82,47 % pour le 1er tour
- 84,60 % pour le 2nd tour.

Merci aux administrés qui sont venus aider au dépouillement.

Association des Chiens Guides d'Aveugles du Centre Ouest

La mission de cette association humanitaire est de remettre gratuitement des chiens guides d'aveugles aux personnes malvoyantes et non-voyantes.

Le 30 juin, l'association a organisé une randonnée pédestre, ouverte à tous, sur les chemins de randonnée de notre commune.

Mini bus de la Mission Locale Rurale



La mission locale rurale cherche à aider les jeunes, de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, sans solution et ne pouvant se déplacer. Pour y arriver, cette structure va à leur rencontre, gratuitement, à l'aide d'un mini bus.

Ce bus itinérant, aménagé pour accueillir les jeunes, était présent à Burgnac le 9 octobre et le 27 novembre de 14h à 16h30 dans le bourg.

Les conseillers en insertion sociale et professionnelle sont à leur écoute et proposent un temps d'échange ainsi que des conseils et solutions sur les métiers, les aides au permis, les emplois, les formations... La mission locale peut les aider à progresser vers plus d'autonomie professionnelle et à sortir de leur isolement.

Ce mini bus sera également présent les 10 janvier et 12 février aux Farges (route de l'Aiguille) ainsi que le dimanche 8 juin 2025 à la fête de la Saint Médard.



Fin du grand « nettoyage » du bois de Bos Foulu

Le 6 avril 2024, les bénévoles et élus ayant participé au travail de préparation du bois (débroussaillage, nettoyage, préparation des circuits, chemins, plateformes de réception des agrès et du mobilier, zone de stationnement...) se sont réunis pour faire un point sur les actions passées et à venir puis fêter la fin des travaux de grand nettoyage autour d'un repas bien mérité.

Découvrez cette belle aventure...

Temps « bûcherons » à fin mars 2024:

Hiver 2021-2022 environ 600 heures
Hiver 2022-2023 935 heures
Hiver 2023-2024 510 heures

Au total 2045 heures
soit 58 semaines de travail d'un agent à temps complet

Matériel utilisé : tronçonneuses, débroussailleuses et autres outils personnels des bénévoles. **Carburant :** fourni par la commune.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps toujours avec entrain et bonne humeur.

Juin 2021

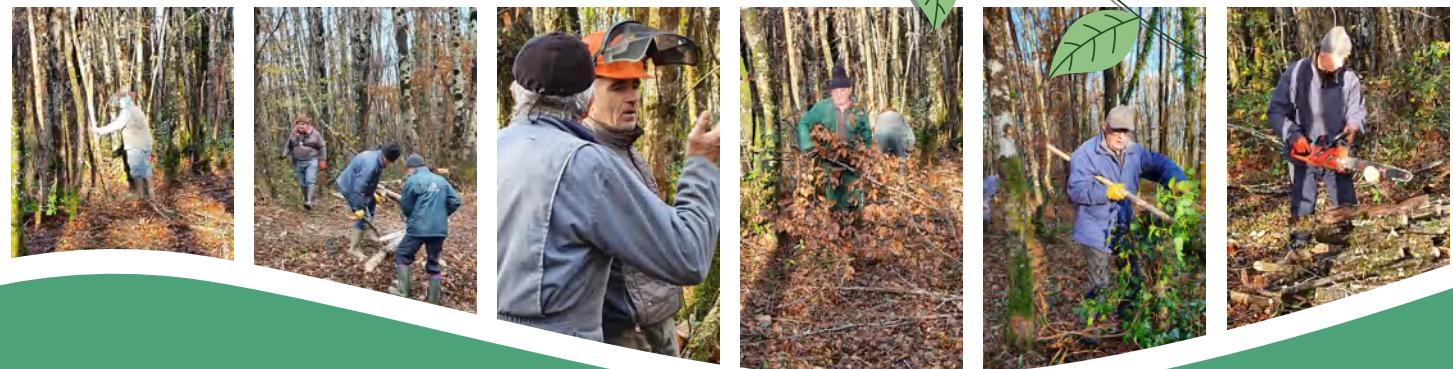
Les bénévoles ayant répondu à l'appel découvrent le bois... et l'énorme travail qui les attend.

27 novembre 2021

premier jour de déboisement



J1





2 avril 2022 : distribution du bois sous la neige... et le froid

Le bois coupé a été partagé entre les bénévoles en remerciement de leur précieuse aide et distribué également aux personnes se chauffant au bois inscrites sur le registre

Plan d'alerte et d'urgence de la commune.



Beaucoup de temps passé en 2023 dans le bois pour les bénévoles... ça avance vite



2024 fin du chantier
« préparation du bois »

FIN



Un moment convivial
à la fin de chacune des 3 saisons de coupe

Après un temps de réunion pour faire le point sur l'avancée du nettoyage du bois et du parcours sportif, les bénévoles (disponibles) se sont retrouvés autour d'un repas... sans tronçonneuse, ni débroussaillouse !



Commémorations autour du monument aux morts communal



N'oublions jamais celles et ceux qui se sont battus pour la paix et notre liberté : ce sont des biens précieux !

Cette année encore, vous étiez nombreux à venir aux commémorations nationales.

Le mercredi 8 mai a été célébré le 79ème anniversaire de la victoire de 1945. Après dépôt de gerbe, Pauline GAUBERT, lectrice depuis plusieurs années, a passé le relai à Maxine PLOUVIER. Cette dernière a lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC) et le maire celui du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Une minute de silence a été observée puis l'assistance a entonné le chant des partisans et l'hymne national.

Le lundi 11 novembre s'est tenue la commémoration de l'armistice de 1918 avec dépôt de gerbe, lectures, minute de silence et chants, en présence d'une nombreuse assistance.

Un grand merci aux porte-drapeaux Patrick AUZEMERY et Daniel FAYE, sans oublier nos anciens porte-drapeaux Jeanine DINTRAT et René CHÂTEAU. Merci aussi aux chanteurs Ghislaine VEYRIER, Andrès NAVARRO et Christian NIEBUDKOWSKI ainsi qu'à Maxine PLOUVIER.

Les élus tiennent également à remercier Madame ROGRON, la Directrice de l'école de Burgnac, ainsi que les nombreux enfants accompagnés de leurs parents qui se sont joints à ces célébrations.



Fête de la Saint-Médard

La traditionnelle fête de la Saint-Médard organisée par l'ensemble des associations de la commune a eu lieu cette année les 1er et 2 juin (déplacée pour cause d'élections européennes).

Le samedi soir, 80 personnes environ sont venues applaudir Jean-Luc LASVERGNAS qui a offert un magnifique récital de chansons françaises.



Le dimanche, malgré un ciel menaçant et une température digne d'un mois de mars, la fête a été riche en animations : vide-greniers, marché de producteurs locaux, randonnée, vin d'honneur offert par la municipalité, repas, dépistage du diabète effectué par le Lions Club du Val-de-Tardoire, tournoi de pétanque, jeux pour enfants, tir à la carabine, tours en calèche...

Les bénéfices de cette manifestation reversés intégralement et à parts égales aux associations organisatrices leur permettent de proposer des animations tout au long de l'année.



Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent chaque année au maintien de cette fête ; sans eux rien ne serait possible.

Si vous souhaitez vous aussi apporter un peu d'aide, rien de plus simple : faites-vous connaître, à tout moment, auprès d'un des présidents d'associations ou d'un élu.

Cette année la fête aura lieu les 7 et 8 juin.

Noël à Burgnac

Le 13 décembre, autour du **village illuminé** de Noël, une soixantaine de personnes, parents et enfants, ont passé une sympathique soirée autour d'un verre de vin ou chocolat chaud accompagné de douceurs sucrées. Tous les bénévoles qui ont œuvré pour nous faire retrouver notre âme d'enfants étaient présents. Un grand merci à eux pour leur dévouement.



Le manque de convives, avec plus d'un tiers des élèves absents pour cause de grippe, nous a contraint à reporter **le repas de Noël de l'école** à la rentrée de Janvier.

Samedi 15 décembre, les **Relais Petite Enfance du Val de Vienne** ont fêté Noël dans la salle des fêtes en proposant aux enfants, à leurs familles et à leurs assistantes maternelles un spectacle intitulé « Quand fond la neige, où va le blanc ? » proposé par la compagnie Fée d'hiver. Ce spectacle très apprécié s'est conclu par la visite du Père Noël et un goûter.

BUDGET COMMUNAL 2024

Chaque année, le conseil municipal prévoit les opérations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année à venir.

Le budget est toujours établi dans l'objectif de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans diminuer la qualité des services rendus aux habitants.

Néanmoins, la section fonctionnement doit permettre de dégager des excédents qui, après remboursement des emprunts, constituent l'autofinancement nécessaire à la réalisation de nos opérations d'investissement.

Ce sont les subventions sollicitées auprès de nos partenaires, État, Région et Département, qui viennent compléter les plans de financement de nos réalisations.

Ci-dessous les évolutions des budgets de fonctionnement, en recettes et dépenses, pour les années 2023 et 2024



Évolution des recettes de fonctionnement

Recettes	2023	2024	% évolution
Atténuation de charges : participation des communes du RPI aux frais de Burgnac + remboursements maladie du personnel	55 000€	45 000€	-18%
Ventes de produits (cantine scolaire, concessions cimetière, etc.)	34 000€	36 000€	+5,8%
Impôts et taxes	288 000€	316 000€	+9%
Dotations	121 830€	124 000€	+2%
Revenus locatifs salle des fêtes et appartement	19 500€	20 000€	+2,5%

Commentaires :

- Les atténuations de charges ont diminué du fait de la reprise à temps plein de la cantinière
- Les ventes de produits sont stables
- Les impôts et taxes ont augmenté du fait de la revalorisation des bases nationales et de la décision du conseil municipal de réviser les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties de +3,66% après une période de non-augmentation de 6 ans.
- Les dotations et les revenus locatifs sont stables.

Évolution des dépenses de fonctionnement

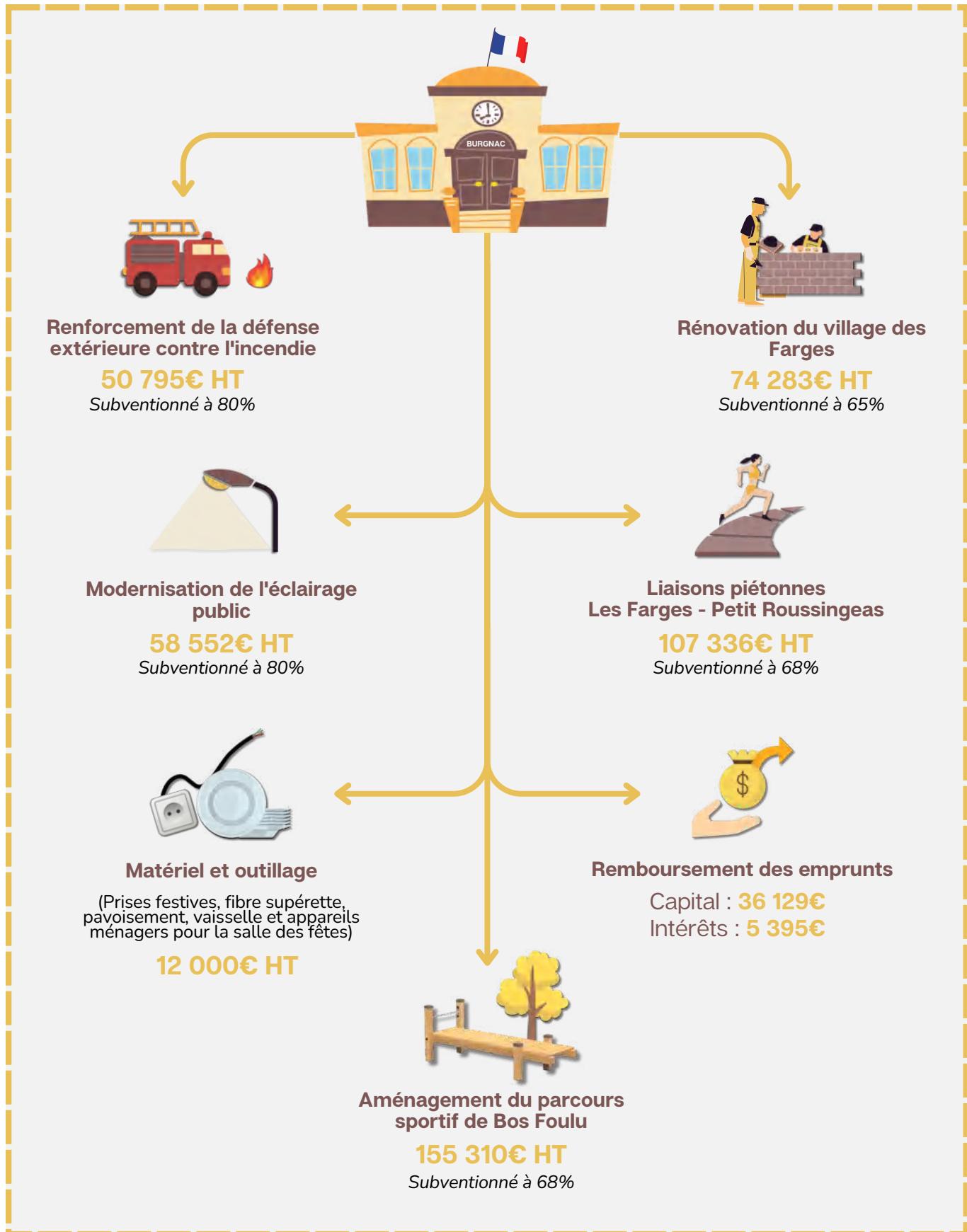
Dépenses	2023	2024	% évolution
Charges à caractère général	220 700€	239 000€	+8,2%
Charges de personnel	217 100€	244 000€	+12,4%
Autres charges de gestion courante	54 810€	69 000€	+25,8%
Intérêts de la dette	6 250€	5 900€	-5,6%

Commentaires :

- Les charges à caractère général (alimentation, électricité, carburants, combustibles, fournitures diverses, entretien du matériel, des bâtiments et de la voirie) ont augmenté du fait de l'inflation.
- Les charges de personnel ont augmenté du fait du recrutement d'un agent technique à 3/5ème de temps, de l'augmentation du temps de secrétariat pour l'intégration de la nouvelle secrétaire et de l'augmentation des heures des agents techniques scolaires dans le cadre d'une assistance de vie professionnelle pour accompagner la cantinière dans ses tâches.
- Les autres charges de gestion ont augmenté du fait de l'intégration au budget d'une participation de 11 000 € à la construction du Centre de secours de NEXON.

Investissements communaux 2024

LA COMMUNE A INVESTI





LEXIQUE

L'ATEC 87 est l'Agence d'assistance TEChnique de la Haute-Vienne au service des collectivités rurales du département pour les voiries, les bâtiments et l'informatique.

Le SEHV, Syndicat Énergies Haute-Vienne, est un établissement public, propriétaire des réseaux électriques de distribution au nom des communes.

Le Syndicat VBG, Vienne Briance Gorre, regroupe 60 communes du Centre Sud du département et a pour objectif la production et la distribution d'eau potable aux abonnés des communes adhérentes.

Modernisation de l'éclairage public

Dans un but économique (diminution de la facture d'énergie) et écologique (préservation de la biodiversité et de la limitation de la pollution lumineuse nocturne), la commune a décidé de passer les 76 points lumineux de l'éclairage public en LED.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, la commune a été conseillée et accompagnée par le SEHV, qui gère la maintenance du parc d'éclairage public depuis 2005. Grâce à leur expertise, la commune a pu opter pour une solution innovante : le « rétrofit ».

Cette technique consiste à remplacer l'appareillage interne obsolète et énergivore des luminaires tout en conservant leur structure externe. Cela permet de bénéficier des avantages de la technologie LED, tels qu'une meilleure efficacité énergétique et une durée de vie prolongée, sans avoir à remplacer entièrement les lanternes. Ce choix est à la fois respectueux de l'environnement et économiquement viable, car il réduit les coûts liés à l'achat de nouveaux équipements. Cependant, certaines lanternes trop vétustes ont dû être remplacées.

Le changement de technologie va permettre d'économiser 52% de la consommation d'électricité du parc d'éclairage public.



En tout, **76 points lumineux ont été rénovés et passés en appareillage LED :**

- 53 rénovations (Bourg)
- 14 lanternes sur poteaux remplacées (hameaux)
- 9 lanternes sur mâts remplacées (Lotissement des Tuilières)



En parallèle, sur les points lumineux isolés des hameaux, des **horloges astronomiques** ont été mises en place afin d'harmoniser l'extinction nocturne et estivale avec celle du Bourg, du lotissement des Tuilières et du hameau des Farges. Cette extinction se fait de 22h à 6h30 avec une extinction totale durant la période estivale (1er Juin au 31 août).

Entreprise : **BATIFOIX**
Coût : **70 262€ TTC**
Subventions : **SEHV 45%**
+ Fonds Verts 35%

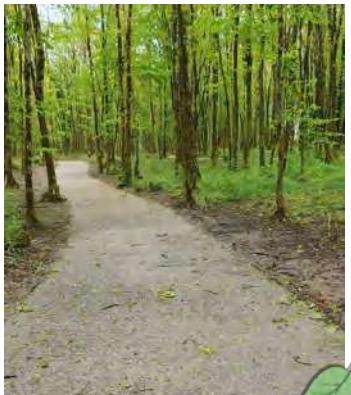
Enfin, l'éclairage des terrains de pétanque de la salle des fêtes a également été modernisé avec des LED. Le coffret électrique de commande, qui était défectueux, a été remplacé.

Entreprise :
BOURLET Philippe
Coût : **575€ TTC**

Parcours sportif



Début 2024, les bénévoles se sont mobilisés pour finaliser le nettoyage complet du bois communal de Bos Foulu, puis le parcours a été balisé. Il a été nécessaire de couper certains arbres qui entraînaient le chemin. Un gros chêne, particulièrement imposant, a été élagué par l'entreprise LEGER.



Suite à appel d'offres, l'entreprise PASQUIER & Fils a été sollicitée pour effectuer le terrassement du parcours. Cette intervention a demandé l'évacuation des terres et des souches, permettant ainsi de créer un chemin praticable et sécurisé pour tous.

Pour garantir l'accès au parcours par des véhicules, que ce soit pour l'entretien régulier ou pour les interventions d'urgence, un géotextile a été posé. Il a été recouvert d'un empierrement, avec une finition en stérile d'une épaisseur de 30 cm, assurant ainsi une surface solide et durable.

Le parcours sportif, conçu pour répondre aux besoins des usagers, comprend plusieurs installations :

- Un parking en terre-pierre engazonné, d'une longueur de 50m, avec une place de stationnement goudronnée réservée aux personnes en situation de handicap.
- Un parc à vélo.
- L'abri bus du centre bourg initialement installé à côté de la boîte à livres a été déplacé à l'entrée du parcours pour offrir plus de confort aux usagers.
- 2 boucles, l'une mesurant 200 mètres et l'autre environ 800 mètres permettent aux utilisateurs de choisir la distance qui leur convient le mieux.
- 14 agrès sportifs (adultes/enfants) répartis sur l'ensemble du parcours ainsi que 4 bancs pour pouvoir se poser.
- Un accès pour les secours et pour l'entretien, sécurisé par une barrière en bois.
- 3 tables de pique-nique en bois et 4 bancs (sur plots en béton) ainsi que des toilettes sèches (sur dalle béton) seront installés.



Les agrès sportifs ont été fournis et posés par l'entreprise PROLUDIC.



Le mobilier bois a été fourni par l'entreprise APROBOIS. Les travaux de maçonnerie et l'installation des différents éléments ont été réalisés grâce à la collaboration précieuse des bénévoles, des agents techniques et des élus, qui ont tous contribué à faire de ce projet une réalité.

Entreprise : PASQUIER & FILS
Coût : 138 816€ TTC

Entreprise : PROLUDIC
Coût : 38 262€ TTC

Entreprise : APROBOIS
Coût : 9 293€ TTC

Subventions : Agence Nationale du Sport : 51 868€ + État : 32 730€ + Département : 20 140€

Financement de 2 agrès par l'association GV Burgnac suite à l'obtention d'une subvention du Plan Sportif Fédéral : 3 500€

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 24 mai 2025 (matin). Les burgnacois seront invités à y participer autour d'animations (non définies à ce jour).

Réhabilitation du village des Farges



Après l'acquisition d'un terrain et la construction d'un mur de soutien, la dernière phase des travaux a été lancée : la réfection de la voirie.

Pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales et réduire les risques d'accumulation d'eau à certains endroits, des caniveaux et des bordures ont été posés.

Parallèlement, les routes ont été reprofilées pour garantir une surface de circulation uniforme et sécurisée. Un enduit bicouche a été appliqué, rendant le village plus accueillant.

De plus, afin de faciliter et sécuriser les déplacements au sein du village, un nouveau sens de circulation a été mis en place. Pour accompagner ce changement, des panneaux de police (signalisation) ont été installés, informant clairement les conducteurs des nouvelles règles de circulation.



Ces travaux ont été supervisés par l'ATEC 87, qui avait également en charge la liaison piétonne ainsi que le parcours sportif.



Entreprise : **CMCTP**
Coût : **58 484€ TTC**

Subventions :
État 25% + Département 20%

Voirie =

Entretien des routes communales

Dans le cadre de l'entretien de nos infrastructures routières, les agents techniques ont réalisé une opération de rebouchage des « trous » les plus importants. Ils ont utilisé de l'enrobé à froid (également connu sous le nom de Compomac). Cette méthode permet de restaurer rapidement la surface routière, garantissant ainsi la sécurité des usagers et prévenant l'aggravation des dommages causés par les intempéries et le passage des véhicules.



Suite à cette première intervention, une opération plus conséquente de points à temps a été organisée en collaboration avec le Syndicat de Voirie de NEXON. Durant 4 jours, agents communaux et techniciens du Syndicat ont effectué des réparations ciblées pour traiter les zones les plus endommagées.

Matériel



Épareuse

Lors de l'entretien des talus, le bras de l'épareuse du tracteur CCM s'est cassé. Cet équipement est crucial pour le fauchage des bords de route et des talus et sa défaillance a immédiatement soulevé des préoccupations quant à la continuité des travaux d'entretien.

Le CCM étant vieillissant, après débat, nous avons tout de même décidé de le faire réparer.

Le devis élaboré par la société LIMAGRI MOREAU, spécialisée dans la réparation et l'entretien de matériel agricole, a été validé.

Cette casse a eu des conséquences significatives, entraînant l'immobilisation de ce matériel pendant deux mois. Cette période d'inactivité a eu un impact sur notre capacité à réaliser les travaux d'entretien prévus.

Entreprise : **LIMAGRI MOREAU**

Coût : **3 500€ TTC**



À peine remis en route, un pneu du CCM a crevé. Après avoir exploré toutes les possibilités, le changement des 2 pneus arrière, par des neufs, a été effectué.

Entreprise : **PROFIL+ LIMOGES**

Coût : **2 505€ TTC**

Hotte et four du groupe scolaire

La pompe d'auto-nettoyage du four ainsi que le variateur de la hotte, qui régule l'intensité de l'extraction des fumées et des odeurs, ont dû être remplacés suite à une panne.

La commune a fait appel à l'entreprise MAXITECH, spécialisée dans la maintenance et le remplacement d'équipements de cuisine professionnelle, et avec laquelle la commune a signé un contrat de maintenance pour les appareils de la cantine et de la salle des fêtes.

Entreprise : **MAXITECH**

Coût : **958€ TTC**

Drapeaux

Les drapeaux situés sur les façades de la mairie et de l'école devaient être régulièrement changés en raison de leur usure accélérée, causée par les intempéries. Cette situation engendrait des coûts récurrents pour leur remplacement, mais elle affectait également l'esthétique et la représentation symbolique de nos institutions.

Face à ce constat, il a été décidé de remplacer les drapeaux par des plaques officielles en émail. Plus durables et résistantes aux conditions climatiques, elles offrent une solution pérenne tout en préservant l'identité visuelle de la mairie et de l'école. De plus, elles nécessitent moins d'entretien, ce qui permettra de réduire les coûts à long terme. La pose de ces plaques a été réalisée par les agents communaux.

Fournisseur : **Entreprise PHILIPPE COSTES**
Coût : **883€ TTC**



Salle des fêtes

Suite aux difficultés rencontrées lors de l'ouverture de certaines portes de la salle des fêtes, la décision a été prise de faire appel à un professionnel pour effectuer une vérification approfondie. Ce dernier a rapidement identifié un problème de pose. Conscients de l'importance de garantir la sécurité et le bon fonctionnement de cet espace, nous avons contacté notre assureur **GROUPAMA** afin de mettre en œuvre l'assurance décennale souscrite lors de la construction de la salle.

Suite à cette démarche, la société **INNOVALU** a procédé au remplacement de 3 portes.

L'assurance a pris en charge la totalité de la facture s'élevant à **15 668€**.

Mise en sécurité et conformité



Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Le renforcement de la DECI a été achevé au printemps. 5 nouveaux Points d'Eau Incendie (PEI) ont été implantés :

- 2 poteaux incendie ont été installés, 1 à Ley Lussac et 1 au Marchadeau.
- Dans les hameaux de Roussingeas, des Farges et du Grand Chalier, les canalisations d'eau potable n'avaient pas le débit requis, à savoir 30m3/h. Nous avons donc opté pour l'installation de 3 bâches à incendie de 60m3.

Ces installations ont nécessité un terrassement ainsi qu'un empierrement pour l'accès des pompiers. Elles sont clôturées et un portail permet d'y accéder.

Les habitants et bâtiments de notre commune sont ainsi largement protégés.



Entreprise : **PRADEAU TP**
Coût : **60 954€ TTC**

Subventions :
Fonds Verts 80%

Nous remercions les riverains qui ont permis l'accès à leurs compteurs d'eau pour remplir les bâches.

Église

Suite au contrôle électrique annuel de l'église, il a été constaté que la mise à la terre de l'installation électrique était devenue défective, pouvant entraîner des risques importants tant pour la sécurité des personnes que le bon fonctionnement des équipements de l'église.

Pour remédier à cette situation, des travaux d'électricité ont été réalisés pour une remise en conformité selon les normes électriques en vigueur.

Entreprise : **BOURLET Philippe**
Coût : **726€ TTC**

Liaisons piétonnes

Le long de la départementale RD11A1 (route de l'Aiguille), un cheminement piéton a été créé. Ce nouvel aménagement vise à offrir aux piétons un espace dédié, leur permettant de circuler plus en sécurité le long de cette voie, de la crèche au chemin de grande randonnée (GR 654) situé à Petit Roussingeas.

Pour canaliser les eaux pluviales, des drains routiers ont été installés dans les fossés adjacents. Ils ont été recouverts de cailloux, puis d'un revêtement en enrobé, garantissant ainsi une bonne évacuation des eaux tout en préservant l'intégrité du cheminement piéton. Dans le Chemin de Lassat, la conduite des eaux pluviales a dû être entièrement refaite.



Des bordures ont également été mises en place aux endroits les plus dangereux, afin de sécuriser davantage les piétons et les protéger des véhicules. Un passage piéton a été créé dans la partie agglomération pour rejoindre le cheminement qui, pour des raisons techniques et financières, continue de l'autre côté de la route.



Entreprise : **CMCTP**
Coût : **128 800€ TTC**

Subventions :
État 25% +
Département 30%



Réaménagement de ponts sur le ruisseau du Cramoulou

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) a pour mission la préservation des espaces naturels et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Vienne.

Un de ses objectifs est une gestion cohérente, à l'échelle du réseau hydrographique, afin d'assurer le libre écoulement des eaux tout en préservant la biodiversité et de respecter les usages et les droits d'eau tout en transcrivant sur le terrain les orientations nationales et européennes.

C'est dans l'optique de cette mission que le Directeur du Syndicat nous a informé, début 2024, que des fonds européens et nationaux allaient permettre de restaurer la continuité hydraulique du ruisseau du Cramoulou dans sa traversée de la commune.

En effet, 2 ouvrages permettant d'enjamber le Cramoulou, l'un privé, l'autre public, sont constitués de buses installées dans le lit du ruisseau qui font obstacle à l'écoulement naturel de l'eau et présentent un danger d'embâcles en cas de fortes pluies.



Le pont privé, situé aux Farges Route du Cramoulou, et le pont public commun aux communes de Beynac et Burgnac, situé Chemin de Grande Pièce, vont donc faire l'objet de travaux financés par le SABV dans le courant de l'année 2025.

Agrandissement du parking de la salle des fêtes

Le nombre de places de stationnement autour de la salle des fêtes et du groupe scolaire est à ce jour trop limité pour répondre aux besoins des usagers de la salle des fêtes, de la zone de loisirs et des parents d'élèves. L'installation de la supérette a également contribué à réduire le nombre de places disponibles. Aussi il est prévu d'agrandir le parking de la salle des fêtes en ajoutant 20 places de stationnement supplémentaires.

Coût prévisionnel : Subventions :	55 000€	Département 20 % + État 25 %
-----------------------------------	----------------	------------------------------

Curage de fossés

Au fil du temps, les fossés peuvent s'encombrer de débris, de végétation et de sédiments qui gênent l'évacuation des eaux de pluie. Le curage régulier des fossés permet d'assurer un meilleur écoulement des eaux, réduisant ainsi les risques de stagnation et d'érosion des sols. Il y a deux ans, cette opération a été réalisée en collaboration avec la commune de Saint Martin le Vieux qui dispose d'un équipement spécifique. Nous remercions l'équipe pour ce travail qui a donné pleinement satisfaction et espérons qu'elle sera à nouveau disponible en 2025.

Aménagement du haut du Chemin des Écureuils

Un aménagement de la placette (autour de la supérette, de la machine à pizzas et de la boîte à livres) est envisagé. Le but principal étant la sécurité des usagers de cet espace, il convient de délimiter de manière bien distincte les espaces de stationnement et de circulation.

Un aménagement provisoire sera réalisé avec des plots plastiques afin d'étudier au mieux toutes les solutions.

Réfection de la voirie

Une opération de réfection de voirie est prévue sur une partie de la route du Grand Chalier (VC5). Ce projet concerne le tronçon, relativement dégradé, qui s'étend du passage à niveau jusqu'au carrefour de la route de l'Aiguille (devant la crèche). Cette réfection est essentielle pour améliorer la sécurité et le confort des usagers de cette route, qui est empruntée par de nombreux véhicules et piétons. Après une étude approfondie des conditions actuelles de la chaussée, il a été décidé d'opter pour un **nouvel empierrement de la route**, qui sera ensuite recouvert d'un enrobé. Ce choix technique permettra de garantir une meilleure durabilité de la route tout en offrant une surface de circulation sécurisée.

Coût prévisionnel : Subventions	Département :
72 000€	Demande en cours



Eaux pluviales à Ley Lussac

Afin de mieux canaliser les eaux pluviales et d'éviter le débordement des fossés comme cela s'est passé en mars 2024, des travaux sont prévus à Ley Lussac avec mise en place d'une canalisation d'un diamètre plus important et reprise des fossés.

Coût prévisionnel : **12 000€**
Subventions **Département et État** :
Demandes en cours

Bâtiment scolaire

Nous avons récemment fait intervenir le SEHV pour réaliser un diagnostic énergétique sur le bâtiment scolaire du haut. Une synthèse des travaux préconisés a été proposée. Elle s'articule autour de trois axes principaux : isolation, remplacement des menuiseries et ventilation double flux. En parallèle, nous avons également en projet l agrandissement du préau, la réfection de la cour ainsi que celle du carrelage du sol et des murs des toilettes.

Mais compte tenu des sommes à engager et de l'incertitude des subventions à venir, des choix devront être faits.

Radars pédagogiques

Dans le cadre de notre engagement pour la sécurité routière, après la construction d'un cheminement sur un tronçon de la RD11A1 et la réduction de la vitesse sur la RD46 aux Bouèges, 2 radars pédagogiques vont être achetés. L'objectif est de sensibiliser les conducteurs à **la vitesse excessive sur nos routes**, en particulier sur les axes fréquentés que sont la route de Beynac et la route de l'Aiguille (routes départementales et donc gérées, entretenues par le Département).

La vitesse des véhicules s'affichera en temps réel afin de permettre aux automobilistes d'en prendre conscience et d'adapter leur conduite en conséquence. Cette initiative vise à réduire les comportements à risque, contribuant ainsi à la sécurité de tous, notamment des piétons et des cyclistes. Ces radars, alimentés par des panneaux photovoltaïques, pourront être **déplacés le long des routes de la commune**, selon les besoins.

Nous espérons que cette initiative contribuera à créer un environnement routier un peu plus sûr. Et bien sûr, même sans radar, nous invitons les automobilistes à **rester vigilants et à respecter les limitations de vitesse, afin de garantir la sécurité de chacun.**

Coût : **4 500€** Subventions **Département** : **40 %**





La rentrée scolaire à Burgnac

La rentrée a eu lieu le lundi 2 septembre. Les enfants, en grande majorité, étaient heureux de retrouver leurs copains, oubliant même de faire un dernier bisou à leurs parents qui étaient venus les accompagner.

Madame PRADEAUD prend en charge cette année la classe des CP et rejoint Mesdames LINTZ et ROGRON pour former l'équipe enseignante.

Réunion territoriale

Le 24 mai, le Préfet François PESNEAU et l'Inspectrice d'Académie Jacqueline ORLAY avaient invité les élus du Val de Vienne et du Pays de Néon-Monts de Chalus à une réunion pour mettre en perspective la démographie sur notre territoire.

Même s'il n'y a pas un péril immédiat, la tendance est à la baisse des effectifs dans nos écoles. Ce qui pourrait à terme donner lieu à une suppression de classe. Il nous a été confirmé que le modèle « le plus résilient et le plus robuste » pour faire face à ces variations est la fusion d'écoles ou les RPI (regroupement pédagogique intercommunal).

Nous sommes déjà dans cette organisation RPI qui donne entière satisfaction, même si ce n'est pas toujours facile à gérer (transports scolaires, garderie unique ...).

Dans l'immédiat, la pérennité de nos établissements scolaires n'est pas menacée mais les élus restent vigilants et font appel à votre civisme pour faire en sorte que vos enfants fréquentent nos écoles.

Les effectifs du RPI Beynac-Burgnac-Meilhac

- 8 classes d'un seul niveau cette année, ce qui permet un meilleur apprentissage.
- 166 enfants scolarisés sur les 3 écoles du RPI au 1er octobre 2024 soit une moyenne par classe de 20,75 élèves
- Notre commune a le même nombre d'enfants scolarisés sur le RPI qu'en 2023

Écoles	Enseignants	Niveaux	Enfants domiciliés à			Effectif par classe
			Beynac	Burgnac	Meilhac	
Beynac	Mme AUDONNET Mme LEONARD Mme OLLIER	Petite section	10	6	5	21
		Moyenne section	8	6	3	17
		Grande section	10	5	4	19
Burgnac	Mme PRADEAUD Mme LINTZ Mme ROGRON	CP	8	6	6	20
		CE1	12	6	3	21
		CE2	10	7	3	20
Meilhac	Mme SELLS Mr TESSIER	CM1	6	5	9	20
		CM2	10	11	7	28
		TOTAUX	74	52	40	166

Le taux de natalité étant en baisse au niveau national et nos communes n'étant pas épargnées, les élus du RPI ont décidé de ne plus accorder de dérogation pour une inscription dans un autre établissement scolaire afin de préserver nos classes et les emplois de nos agents.

Merci de signaler tout départ ou arrivée d'élève le plus tôt possible auprès de la mairie de résidence afin d'organiser et d'anticiper au mieux la rentrée scolaire suivante.
Aux parents d'enfant né en 2022, merci de vous rapprocher au plus tôt de la mairie pour inscrire votre enfant pour la rentrée 2025.

Les enseignantes de Burgnac



Anne-Sophie ROGRON
CE2 (Directrice)



Marie LINTZ
CE1



Céline PRADEAUD
CP

Les agents de l'école



Marie-Pierre DE AMEIDA
Restauration
Gestion des bus



Chantal HESS
Aide restauration
Accompagnement dans
le grand bus



Stéphanie GLENE
Surveillance de la cour
Entretien des locaux
scolaires



Martine JEAN
Surveillance de
la cour le midi

Lolita CARPEZAT :
en arrêt longue maladie.

Départ de Monique



La fin de l'année scolaire a vu le départ « à la retraite » de Monique FAYE, agent périscolaire. Monique fut très dévouée et investie auprès des enfants et de la commune. Pendant ses années à Burgnac, Monique a occupé pratiquement tous les postes : agent d'entretien des bâtiments communaux, gestion de la salle des fêtes, aide-cantinière, accompagnatrice dans le bus...

C'est avec beaucoup d'émotions que notre joyeuse Monique est partie vivre pleinement sa retraite. La communauté scolaire, ses collègues et les élus ont souhaité la remercier pour toutes ces années lors d'un pot de départ organisé le 24 juin à la cantine scolaire.

Nous lui souhaitons de très belles choses pour l'avenir.



Arrivée de Martine

Suite au départ de Monique FAYE, nous avons recruté Martine JEAN pour assurer la surveillance de la pause méridienne.

Martine travaille depuis de nombreuses années avec les enfants. En effet, elle a réalisé une grande partie de sa carrière professionnelle en tant qu'agent périscolaire à l'école de Saint Martin le Vieux, où elle assure encore la garderie du soir et divers remplacements.

Nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous.

Un Burgnacois à la finale nationale de scrabble



Comme depuis de nombreuses années, l'école de Meilhac a envoyé un de ses élèves, au concours national scolaire de scrabble à Paris, qui regroupe les 100 meilleurs élèves du CM2 à la 5ième.

À l'école de Meilhac, les activités pédagogiques complémentaires ont lieu sous forme d'atelier de scrabble de compétition « duplicate ». Dans cette formule, tous les joueurs disposent simultanément des mêmes lettres pour trouver dans un temps chronométré le mot qui rapportera le plus de points possibles sur la grille. Cette approche permet de réactiver certains aspects du langage écrit ainsi que le calcul mental.

Lors de la finale « locale » qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Meilhac, c'est un jeune Burgnacois, Léo UIJTEWAAL, qui a eu l'honneur de représenter le comité Limousin-Périgord.

Très motivé, Léo s'est entraîné intensivement à la maison et son travail a été récompensé : il termine deuxième sur l'ensemble des jeunes et premier dans la catégorie CM2. Nous le félicitons vivement pour son résultat.

Fête des écoles

Comme chaque année, la fête des écoles a rencontré un vif succès.



Les familles se sont retrouvées à la salle des fêtes de Burgnac le 28 juin pour découvrir les chants proposés par chaque classe du RPI, puis partager un moment convivial autour d'un verre ou d'un repas servi par Maxi'Mômes.



Nous tenons à remercier les membres de cette association pour leur investissement et les contributions financières qu'ils allouent aux 3 écoles du RPI ; elles permettent de financer une grande partie des sorties scolaires.



Une nouvelle organisation pour le transport piscine

Afin de réduire le coût du transport mais aussi dans le but écologique de limiter les trajets bus, l'école de Jourgnac, le RPI et la piscine d'Aixe sur Vienne ont revu l'organisation des séances de natation.

Depuis de nombreuses années, à chaque séance piscine, l'école de Jourgnac partageait le bassin avec une classe du RPI. Désormais, la première partie de l'année scolaire est réservée aux classes du RPI et la seconde à celles de Jourgnac.

Cet aménagement, permettant d'emmener simultanément deux classes du RPI dans un grand bus, fait économiser au RPI 12 rotations de bus par an en direction de la piscine d'Aixe sur Vienne.

Paris 2024 : dotation de matériel sportif

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les écoles ont reçu un kit sportif et pédagogique. Celui-ci est composé de petits matériels sportifs polyvalents et adaptés à une utilisation dans l'environnement scolaire :

1 sifflet, 1 chronomètre, 20 cônes, 40 coupelles, 15 cerceaux, 20 lattes-bandes de marquage, 3 mini vortex, 5 ballons de type différents, 10 balles de tennis, 10 cordes à sauter, 10 mini haies, 20 chasubles et 15 foulards de jeu. Ce don vient compléter le matériel de badminton (raquettes, volants et filets) récemment acheté.



Visite de l'école de Burgnac par les futurs CP et leurs réactions après 1 mois à l'école

Comme chaque année, les élèves de grande section de maternelle se sont rendus fin juin à l'école de Burgnac afin de découvrir les lieux ainsi que le personnel enseignant et périscolaire. Lors de cette visite, les élèves de CP les ont accompagnés très sérieusement durant quelques heures de classe. Ils ont expliqué ce qu'ils faisaient en cours, les matières travaillées, les différents panneaux d'affichage, les livres mis à disposition...

Après pratiquement un mois passé à l'école, nous avons recueilli les impressions des nouveaux CP et certains n'ont pas été avares de commentaires.

Nous avons retranscrit leurs dires :



Comment trouvez-vous l'école ?

Tous à l'unisson : « Trop bien ! »

Et pourquoi ?

« Parce que j'adore l'école »
« Parce qu'en fait à l'école la cour de récréation je trouve qu'elle est grande et sous le préau on peut faire plein plein de choses, il y a des tableaux, des chaises et des tables. » 😊
« Parce que la cantine est bonne »

Vous venez pratiquement tous en bus le matin. Comment trouvez-vous le trajet en bus ?

« J'aime bien prendre le bus car il y a souvent de la musique. Par contre, je n'arrive toujours pas à me détacher ». Beaucoup d'enfants ont répondu la même chose...
« Un des chauffeurs fait l'otarie »

Comment trouvez-vous votre maîtresse ?

En majorité : « Bien » et « trop bien ! »

« Moyen »

avec en explication : « parce que quand on fait quelques bêtises, après elle dit : je vais devoir vous punir »



La récréation et la pause méridiennenne, comment ça se passe ?

À l'unisson : « Trop bien ! »

Et à la cantine, avec Marie-Pierre et Chantal ?

Au vu des réponses chacune a son fan club mais « les 2 sont gentilles »

Est-ce que c'est bon ?

En majorité : « Oui »
« Marie-Pierre cuisine bien »
« oui, c'est bon parce que parfois il y a du chocolat et moi j'adore le chocolat »

Et le soir, pour ceux qui vont à la garderie, qu'est-ce que vous y faites ?

« On joue »
« Les filles, elles sont gentilles et on les connaît »
« On dessine, c'est trop cool » 😊

Après cet échange, on constate :

- Que les élèves de CP ont bien pris leurs marques à Burgnac. C'est une classe plutôt dynamique, très sympathique et qui n'a pas peur de s'exprimer.
- Quelques difficultés avec la ceinture de sécurité dans le bus, mais assurez-vous Marie-Pierre et Chantal veillent à les aider.
- Les chauffeurs n'hésitent pas à mettre l'ambiance pour que le trajet soit plus convivial.



La commune de Burgnac a souhaité participer à la réalisation des objectifs de transition énergétique tant nationaux que régionaux et inscrire certains projets de développement d'énergies renouvelables dans la dynamique de son territoire. Cette démarche est cohérente avec le Plan Climat Air Énergie (PCAET), validé le 22/09/2022 pour le territoire du Val de Vienne, et l'objectif de transition écologique porté par la Communauté de Communes du Val de Vienne.

C'est ainsi que le conseil municipal a défini des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables sur lesquelles les procédures d'installation seront simplifiées.

Une enquête publique a été organisée du 18 mars au 5 avril 2024.

Les zones définies sont consultables dans la délibération n°2024-26 (du 27 septembre 2024) présente sur le site de la commune de Burgnac : www.burgnac.fr/deliberations



Point d'avancement du réseau de fibre optique

La fin du cuivre en matière de télécommunication (= ligne téléphonique fixe) est un mouvement engagé, inéluctable et un enjeu collectif. On note une baisse de 21% du nombre de lignes actives sur le réseau cuivre entre 2022 et 2023.

Les usages des français évoluent vers des usages internet nécessitant plus de débit. Le pays poursuit sa modernisation numérique et ce sont désormais 39,2 millions de locaux qui sont éligibles aux offres fibre : **la France est le pays le plus fibré d'Europe.**

Alors que le réseau fibre compte de plus en plus d'utilisateurs, le maintien de deux réseaux au-delà de 2030 n'est pas envisageable pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales.

Pour la commune de Burgnac le processus d'arrêt se fera en 2 temps :

- Fermeture commerciale le 31 janvier 2026 : plus de commercialisation des offres téléphones fixes et internet sur le réseau cuivre.
- Fermeture technique entre 2028 et 2030 : arrêt des services « cuivre ».

Il est donc important, dès à présent, de migrer vers d'autres solutions que le cuivre (fibre, 4G/5G ou satellite).

Nous communiquerons régulièrement sur l'avancée de ce projet.

Point d'avancement du réseau de fibre optique

Les grands travaux de déploiement de la fibre optique sur notre territoire sont dans leur phase finale. Sur le département de la Haute-Vienne ce sont :

- 55 153 logements en exploitation
- 46% des boîtiers fibre installés qui ont été commercialisés
- 23,25 jours de délai moyen de raccordement

En ce qui concerne la Communauté de Communes du Val de Vienne :

- 58,90% des foyers ont souscrit une offre fibre soit le pourcentage le plus fort du département.

Et pour Burgnac :

- 427 prises éligibles
- 277 prises raccordées
- 65% de taux de commercialisation

Un grand merci aux habitants de notre territoire intercommunal qui, par leur mobilisation à faire évoluer l'offre fibre, participent collectivement à la vie et au déploiement du réseau.



Distribution de composteurs



Le 16 novembre, deux séances de distribution de composteurs ont eu lieu sur la commune.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de développement durable et de gestion responsable des déchets. 15 personnes se sont inscrites en mairie et ont pu repartir avec un composteur en bois.

Fabriqué en Limousin par des personnes en réinsertion professionnelle à partir de palettes recyclées, ces composteurs sont distribués gratuitement sous réserve de suivre la formation dispensée par la société COVED (Collectes Valorisation Energie Déchets). Cette heure de formation vise à sensibiliser les participants aux bonnes pratiques de compostage et à leur fournir quelques règles essentielles. En effet, un compost de qualité nécessite une attention particulière quant aux déchets à composter, aux proportions à respecter et aux conditions de maintenance du composteur.

L'objectif principal est la réduction des déchets ménagers. En compostant les déchets organiques, chaque foyer peut diminuer significativement le volume de déchets envoyés en décharge, ce qui est d'autant plus crucial dans un contexte où les coûts de traitement des déchets ne cessent d'augmenter.

Une nouvelle séance de distribution est programmée le samedi 29 novembre 2025. Si vous êtes intéressés, vous pouvez dès lors et déjà vous inscrire en mairie.



Point Redevance Incitative

Il y a un peu plus d'un an, la facturation incitative des déchets a été mise en place afin d'encourager le tri et la réduction des déchets, tout en garantissant un service de collecte de qualité ; chaque foyer bénéficiant d'une collecte en porte-à-porte, ainsi qu'un accès aux éco-points et à plusieurs déchèteries.

Mais en raison de l'inflation, une légère augmentation du tarif est prévue pour cette année.

Evolution de la grille tarifaire pour les usagers avec fréquence de collecte OMR tous les 15 jours :

Volume du bac gris	120L		180L		240L		360L		660L		770L	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Abonnement au service	150€		150€		150€		150€		150€		150€	
Forfait bac 12 levées incluses	111€	117€	166€	175€	222€	234€	333€	350€	610€	642€	711€	749€
Total part Fixe	261€	267€	316€	325€	372€	384€	383€	500€	760€	792€	861€	899€
Part Variable Nb de levées supplémentaires au delà de 12	9€	10€	14€	15€	18€	20€	28€	30€	51€	54€	59€	63€

La facturation se fera en deux fois : la première en avril, qui prendra en charge les levées additionnelles de l'année précédente (au-delà de 12) et la seconde en septembre/octobre. Cette nouvelle organisation vise à offrir une plus grande transparence sur votre consommation.

Un espace Déchets en ligne a également été créé, permettant d'accéder à de nombreuses informations et conseils pratiques : nombre de bacs prélevés, consultation des factures, service de messagerie, calendrier des collectes... Les codes d'accès à cet espace ont été envoyés à tous fin novembre. Nous vous encourageons à l'explorer pour mieux gérer vos déchets au quotidien.





Un grand merci à tous les membres actifs des associations de Burgnac qui animent notre village toute l'année : gymnastique, yoga, randonnées, repas, soirée dansante, fête locale, fête des plantes, concert, théâtre, après-midi découverte de notre région ou jeux de cartes... et cette liste est loin d'être exhaustive. Il y en a pour tous les goûts !

Leur motivation principale est de proposer des actions qui plaisent et attirent du public mais également de renforcer le lien social des habitants de notre commune.

Si vous avez installé IntraMuros sur votre smartphone, vous recevrez le détail de chaque animation proposée par les associations et pourrez ainsi y participer. Vous trouverez également ces informations sur le Facebook et le site de la commune ainsi que sur les affiches collées sur les panneaux présents dans les hameaux et aussi le long des routes.

Pour fonctionner et proposer régulièrement des animations, ces associations ont besoin d'aide alors n'hésitez pas à aller à la rencontre de leur(e)s président(e)s ou membres. Vous pouvez aussi les contacter par téléphone ou mail (vous trouverez leurs coordonnées à chaque fin d'article).

Ci-après les articles rédigés par chacune des associations.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

À ce jour l'ACCA de Burgnac compte 17 chasseurs (deux de plus que l'année dernière). L'association est dirigée par Marc LEYCURAS et son bureau composé de 5 personnes.

À quoi sert une ACCA ?



Nous organisons des battues un week-end sur deux. Au cours de ces battues nous régulons les espèces qui peuplent nos territoires comme le sanglier, le chevreuil ou encore le renard.

Un plan de chasse est fixé par la fédération des chasseurs, pour réguler les espèces en vue d'éviter la propagation de maladies véhiculées par les nuisibles (tuberculose bovine, leptospirose...) mais aussi de rétablir un équilibre « sylvocynégétique » ; équilibre qui permet une régénération durable et naturelle de la nature en général.



La protection des cultures est aussi l'une de nos préoccupations. Les sangliers causent beaucoup de dégâts sur les parcelles des agriculteurs, malheureusement il est pour nous impossible d'empêcher complètement les dégâts.

Nous sommes appelés par les agriculteurs, nous allons constater les dégâts puis en fonction de l'ampleur des dommages, nous organisons des battues dans les secteurs concernés et essayons de prélever des animaux afin de limiter les sinistres.

Fin décembre, 6 sangliers ont déjà été prélevés au cours des battues.

La gestion du petit gibier est aussi abordée au sein de notre ACCA. Nous organisons des lâchers de faisans sur plusieurs points de la commune, en vue d'améliorer la richesse et la diversité de notre faune sauvage, mais aussi de satisfaire les chasseurs de petit gibier.

Contacts en cas de besoin/questions concernant la chasse sur la commune :

**Marc LEYCURAS (président) : 06 83 30 73 96
marc.leycuras@hotmail.fr**

**Hervé MAZEAU (vice-président) : 06 85 88 36 17
Noa MAZEAU (secrétaire) : 06 62 92 44 21**

GV BURGNAC

(GYMNASTIQUE VOLONTAIRE)

"Une saison sportive sous le signe du dynamisme et du bien-être"



Le club de Gymnastique Volontaire (GV)

de Burgnac continue de rayonner cette saison encore avec 87 licenciés, témoignant de son succès grandissant. En plus des cours de gymnastique, l'activité yoga séduit de plus en plus de participants, offrant à chacun une parenthèse de sérénité et de remise en forme. Affilié à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), le club peut se targuer d'un riche héritage et d'un véritable élan au fil des années.

Des cours adaptés à tous les rythmes et à tous les âges

Avec cinq cours hebdomadaires, GV Burgnac propose un programme accessible à tous, animé par des éducateurs sportifs professionnels attentifs et passionnés. Du plus jeune licencié, âgé de 17 ans, à notre doyenne de 83 ans, chacun trouve un espace d'épanouissement dans une ambiance conviviale et non compétitive.

Depuis 2004, le club est fier de détenir le label "Qualité Club Sport Santé" décerné par la FFEPGV, gage de son engagement envers le bien-être et la santé de ses adhérents.



Des événements qui rassemblent la communauté

GV Burgnac, ce n'est pas seulement du sport, c'est aussi du partage !

Chaque année, le club organise des événements phares ou y participe :



- une animation annuelle, une soirée théâtre qui rencontre un franc succès depuis trois ans en novembre
- sa participation festive à la Saint-Médard début juin
- des animations ponctuelles viennent enrichir ce programme, évoluant chaque année pour surprendre et ravir les participants
- l'Assemblée Générale du Club qui s'est déroulée le 21 juin dernier, jour de la fête de la musique, a été l'occasion de fêter les 40 ans du Club. Une soirée dansante avec DJ a été offerte à ses membres et aux habitants de la commune et des environs.



Une participation active à la vie locale

Dans le cadre de l'aménagement du parcours sportif communal, le club, partenaire de ce projet dès son origine, a obtenu une subvention de 3 500€ via le Plan Sportif Fédéral. Cette subvention a contribué à l'achat d'équipements implantés sur le parcours.



REJOIGNEZ-NOUS !

Envie de bouger dans une ambiance chaleureuse ?

Découvrez nos cours dispensés par des professionnels à l'écoute des possibilités de chacun.

Gymnastique

- Lundi 20h/21h : renforcement musculaire
- Mardi 09h15/10h15 : gym douce
- Mercredi 19h/20h : gym tonic

Yoga

- Mercredi 11h/12h
- Jeudi 19h/20h



Retrouvez toutes les informations et les actualités de l'association sur la page IntraMuros, vie locale de Burgnac.

Les membres du Bureau vous souhaitent une excellente année sportive 2025.

Contact :

Ghislaine REBEYROL (présidente) : 06 84 21 73 89
gym.burgnac@gmail.com ou ghis.rebeyrol@orange.fr



JEUNESSES D'ANTAN

Association du temps libre

Une nouveauté cette année, nous avons édité une brochure « À la découverte des animations 2024 » qui révèle tout le dynamisme de notre association.

Tout au long de l'année, nous vous avons proposé les manifestations suivantes :

Des repas à la salle des fêtes ou dans un restaurant lors de sorties

- 27 janvier, le repas des aînés en partenariat avec la mairie
- 3 février, le repas à Sorges (24)
- 15 février, le pot au feu
- 24 octobre, le repas blanquette de veau



Des visites culturelles accompagnées d'un guide

- 3 février, la journée découverte « truffes du Périgord »
- 13 mars, le château de Jumilhac le Grand
- 5 juin, Courbefy et ses bonnes fontaines
- 19 octobre, l'opéra de Limoges
- 16 décembre, le musée Cécile Sabourdy et les santons classés de la crèche de Vicq-sur-Breuilh (reporté)



Des jeux de cartes : scrabble, belote...

- De 14h à 17h à la Maison des associations. Un goûter clôture l'après-midi. À la demande des adhérents ces séances ont lieu tous les premiers et derniers mercredis de chaque mois.

Un loto

- 15 septembre en partenariat avec les Amis des Chemins de Saint Médard

Un spectacle

- Dimanche 1er décembre, un bal trad' avec le groupe Tornarem, musiques et danses traditionnelles



Vous aimez jouer, rencontrer d'autres personnes, apprendre, vous divertir, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Que 2025 soit une année pleine de joie, de bonheur, de rencontres et d'échanges et encore plus agréable à vivre que les précédentes.

Contact :

Bernard TROADEC (président) :
05 55 58 24 03 / 06 60 98 59 71
ja.burgnac@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES



L'édition du bulletin municipal 2025 est pour le Comité des fêtes l'occasion de vous informer de toutes les festivités qu'il a organisées au cours de l'année écoulée :

- Le 24 mars, organisation du **loto** animé par Cécile. 164 joueurs sont venus se disputer les magnifiques lots de valeur mis en jeu.
- Le 28 avril, nous avons organisé la **2ème fête du printemps** qui a connu un vif succès auprès des horticulteurs et particuliers venus vendre leurs plants et plantes. Un marché de producteurs de pays ainsi qu'un vide-greniers avec buvette et petite restauration les ont accompagnés tout le long de la journée.
- Les 1 et 2 juin, nous avons participé à la **fête patronale de la Saint Médard** organisée par les associations de la commune.
- Le 5 octobre, une nouveauté : la première **soirée dansante « Spécial Années 80 »**. On ne peut que regretter le manque de participation des habitants de Burgnac et alentours, mais qu'importe, les 60 personnes qui se sont déplacées ont passé une excellente soirée et pour nous c'est le principal.



- Le 8 décembre, le Comité des fêtes a accueilli 170 joueurs pour le **loto animé par Cécile au profit du Téléthon**. Cette journée nous a permis de reverser 1 505€ à l'antenne Téléthon de la Haute Vienne.



Nous remercions la municipalité qui met gracieusement les infrastructures communales à disposition des associations ainsi que les bénévoles pour leur contribution à la réussite de ces manifestations.

Notre Assemblée Générale se tiendra à la Maison des Associations le vendredi 17 janvier à 19 heures.

Pour 2025, les manifestations suivantes ont été retenues :

- **30 mars : loto**
- **7 et 8 juin : fête de la Saint Médard**
- **4 octobre : soirée dansante « Années 80 »**
- **7 décembre : loto au profit du Téléthon.**

À tout moment de l'année, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Si vous souhaitez conforter l'existence du Comité des fêtes Burgnacois, je vous invite, ados, jeunes et moins jeunes à nous rejoindre afin que nous proposions plus de nouveautés à nos concitoyens.

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous adresse ses meilleurs voeux de santé, joie et bonheur pour cette nouvelle année 2025.

Contact :

Elisabeth BARATAUD (présidente) : 06 85 36 14 06
betty.barataud@orange.fr

COMITÉ INTER PAROISSIAL

de Beynac - Burgnac
Bosmie L'aiguille



Le comité propose des manifestations et moments de convivialité sur Burgnac et également sur les communes limitrophes de Beynac et Bosmie l'Aiguille afin "d'assurer le subside des paroisses".

Il participe à l'organisation de la fête de la Saint Médard avec les autres associations.

Contact :

David DUBOUCHERON : 05 55 32 71 89
dcdb@hotmail.fr

LES AMIS DES CHEMINS DE SAINT MÉDARD



L'année 2024, pour notre association « les Amis des chemins de Saint-Médard » a été marquée par la mise en retrait de notre trésorier ; la prochaine assemblée générale devra décider de son remplacement.

L'assemblée générale du 9 février 2024, devant une participation modeste, nous a permis de définir nos manifestations de l'année et d'accueillir un jeune adhérent :



- Le 16 mars, nous avons participé à « **Mars Bleu** » (dépistage du cancer colorectal) à la demande de la municipalité. Une **rando** de 6 km avec une cinquantaine de participants a permis de découvrir une partie des chemins de randonnée de Burgnac.
- Le 23 mai, sous une pluie battante, rotofils, débroussailleuses, tronçonneuses, tracteurs se sont mis en action. Rançon d'un printemps plutôt humide, herbes, ronces, broussailles, arbres courbés nous ont contraints à un **nettoyage** important. Merci à tous les membres de l'association, aux agents techniques et à la municipalité pour le prêt du matériel.
- Les 1 et 2 juin, la **fête inter-associations de la Saint-Médard** a permis d'animer Burgnac autour de la salle des fêtes : le samedi soir concert et le dimanche vide-greniers, marché gourmand, rando, repas, casse-croûtes, jeux pour enfants, tir à la carabine, pétanque, promenade en calèche... Cette fête dans son organisation aurait besoin de renouveau ; toutes vos idées sont les bienvenues.
- Le 29 juin, la **rando gourmande** a été un succès malgré une organisation différente due au mauvais temps (suppression des arrêts gourmands et repas servi à l'arrivée). Les 95 marcheurs, plus un enfant, ont pu découvrir le nouveau parcours sportif de Burgnac, en fin de réalisation, le tout dans une ambiance bon enfant.
- Le 30 juin, une **randonnée** (6 ou 8 km) a été organisée par « **l'association des chiens guides d'aveugles** » de Landouge. Une trentaine de marcheurs et leurs chiens ont apprécié la facilité des chemins pour les personnes handicapées avec des arrêts prévus sur le parcours. Merci à eux.
- Le 15 septembre, notre **loto** annuel, organisé avec les Jeunesses d'Antan, a connu un bon succès.
- Le 29 septembre, lors de notre **sortie annuelle**, les membres ont pu découvrir Aubeterre-sur-Dronne. Nous étions 16 à parcourir les rues pentues de ce bourg médiéval de Charente. Après la visite guidée de l'église souterraine (1h30) et le repas pris à « La taverne », nous avons déambulé dans les rues avant un retour à Burgnac vers 18h.



Voici quelques actions prévues en 2025 :

Assemblée générale le vendredi 7 février, nettoyage des chemins courant mai, fête de la Saint-Médard les 7 et 8 juin, rando gourmande le samedi 21 juin, loto le 14 septembre et sortie annuelle fin septembre.

Encore merci aux membres, à la municipalité et autres personnes qui se dévouent pour notre association. Je leur adresse mes meilleurs vœux ainsi qu'à tous les habitants de la commune.

Contact :

Pascal GRELET (président) :
05 55 70 28 55
07 88 18 31 35
pascalgrelet@orange.fr



MAXI'MÔMES



L'association Maxi'Mômes rassemble principalement des parents d'élèves du RPI de Beynac, Burgnac et Meilhac. Elle a pour but d'organiser des événements, tout au long de l'année scolaire, permettant de collecter des fonds que nous répartissons ensuite entre les 3 écoles. Elle permet aussi de créer du lien entre nos trois communes. En plus des ventes de bulbes, projets de Noël et chocolats de Pâques que nous faisons chaque année, nous avons réalisé sur la commune de Meilhac une chasse aux trésors d'Halloween, suivi d'un goûter et d'une soirée pour les enfants. L'association s'est aussi jointe à la vente des sapins de Noël organisée par les maîtresses de Beynac en proposant une collation. Ces dons permettent, aux maîtresses et maître, de financer chaque année l'achat de matériel et servent aussi de participation pour l'organisation de sorties scolaires.



Les principaux événements pour cette année scolaire sont :

- **le 17 mai 2025, une soirée concert - foodtrucks à la salle des fêtes de Beynac**
- **le 28 juin 2025, la fête de l'école organisée sur Beynac.**

En dehors des collectes de dons, nous avons cette année réalisé une activité décos d'Halloween lors de la première exposition des maternelles à Beynac.

Nous participons chaque année à l'organisation de la fête de la Saint Médard sur la commune de Burgnac. Pour ce qui est de la mobilisation de nos bénévoles, concernant les ventes en cours d'année, il s'agit de petits groupes qui participent à l'enregistrement des commandes et ensuite au dispatch de celles-ci. Nous nous mobilisons surtout en nombre pour les gros événements aussi il ne faut pas hésiter à nous rejoindre. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook Maxi'Mômes RPI ainsi que sur Instagram.

Contact :

Xavier LEOBARDY (président) : 06 80 28 30 61

xavier.leobardy@orange.fr

Jérémie MOUGIN (vice-président) : 06 84 23 19 60

ÉTAT CIVIL 2024

Naissances 2024

COULON PINOT	Virgile	M	21/01
GARROUSTE	Ava, Marie	F	07/03
HALL	Olivia, June	F	23/06
ROUSSANGE	Arthur, Axel	M	19/07
LABRACHERIE	Lola, Valentina	F	23/08
MORANGE	Victoria, Fleur	F	29/08
LABERTRANDIE	Gabin, Thierry, Gérard	M	16/11
AYMES DAVID	Rose, Céleste, Jacqueline	F	22/12

Mariages

TOURNOIS Michel et PELLETIER Evelyse	15/06/2024
RODRIGUES Pierre et AUZARY Marine	28/09/2024

Décès

FARGEAS (née JOSEPH)	Josette	26/11/2023
CHARREIRE	Simonne	16/01/2024
ROYER	Pierre	09/02/2024
BARRIERE	Henri	07/04/2024
DENIS	Marc	18/06/2024
BÉCHADE (née MAYNARD)	Jeannine	16/08/2024
BRIMAUD	Jean-Michel	15/09/2024
FARGEAS (née CHANCONIE)	Berthe	24/09/2024
DESBORDES	Gabriel	21/10/2024



TRAUVES PUBLICS - TERRASSEMENT - DÉMOLITION

ZA de CHABANAS - 87260 PIERRE BUFFIERE

Mme Valérie ALLOUIS - Comptable

(06) 78 84 59 20 / 05 55 00 67 23

compta@pasquiertp.fr

MARÉE
Ribet Beyrand

Sylvie Coudray
06 82 92 09 72
coudrasy@wanadoo.fr

7, place de la Motte 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 01 39 22
www.ribet-beyrand.com

BRICO— Sabourdy Nexon

SARL SABOURDY

54 route de la Meyze
87800 Nexon

Tél : 05.55.58.14.80

www.brico-sabourdy.com

weldom
ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Aixe sur Vienne Tél. 05 55 71 06 08

Retrouvez-nous sur weldom.fr et

ETS MARTAILLÉ
Motoculture

05.55.78.40.27 - www.martaille-motoculture.fr
La Jourdanie - 87230 Pageas



Songes d'Atalie FLEURISTE

45, av du Président Wilson
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél : 05 55 75 43 65

mardi - samedi : 9h-12h 14h-19h
dimanche : 9h-12h00

Commande à distance, Fleuriste,
Transmissions florales,
Compositions florales personnalisées,
Livraison à domicile,
Conseils personnalisés,
Compositions florales,

Directeur de la publication :
Michel REBEYROL

Responsable de la rédaction :
Agnès LASCAUX

Rédaction :
l'ensemble des élus

Crédit photographique :
Mairie de Burgnac

Conception et Mise en page :
IDUXA - Agence de communication

Impression :
SOTIPLAN Limoges

Distribution :
l'ensemble des élus



www.burgnac.fr

MAIRIE



05 55 58 11 52



www.burgnac.fr



mairie@burgnac.fr



Commune de Burgnac



Mairie de Burgnac
33, passage de l'Église
87800 - BURGNAC



[www.intramuros.org
/burgnac](http://www.intramuros.org/burgnac)

HORAIRES		Lundi	Mardi	Mecredi	Jeudi	Vendredi
Matin		9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-12H
Après-midi		15H-17H	15H-18H	Fermé	15H-18H	Fermé

En dehors de ces horaires, prendre rendez-vous au 05 55 58 11 52



En cas d'urgence uniquement : 07 85 55 73 57
astreinte élus

AGENTS COMMUNAUX

Secrétariat



Emilie FUSIL
Patricia PETIT

Périscolaire et entretien des bâtiments communaux



Stéphanie GLENE
Marie Pierre DE ALMEIDA
Chantal HESS
Martine JEAN

Services techniques



Tony DE SOUSA
Romain BELIER